

## **Conditions générales de réservation et de confirmation de réservation**

Veillez observer les conditions suivantes avant votre réservation.

### **Conditions de paiement**

L'hôte paie un acompte de CHF 200.- dans un délai de 14 jours. Le solde est versé 30 jours avant le début du séjour. Les prix s'entendent en francs suisses, TVA incluse.

### **Annulation de la confirmation de réservation**

La Maison Alpengruss ne propose pas d'assurance de frais d'annulation. Nous vous conseillons cependant de conclure une assurance annulation de voyage. Il est possible d'en souscrire une auprès de L'Européenne Assurance Voyages ERV / [www.erv.ch](http://www.erv.ch) à Bâle. Les annulations ou les modifications de réservation ne sont possibles que par voie écrite et nécessitent une approbation écrite.

Jusqu'à 21 jours avant l'arrivée:	0% du montant de la réservation
Jusqu'à 5 jours avant l'arrivée:	50% du montant de la réservation
1 jour avant l'arrivée:	100% du montant de la réservation

Si la chambre, respectivement l'appartement, peuvent être reloués à la suite d'une annulation, la Maison Alpengruss est tenue de reverser au client le montant total de la réservation, avec une déduction de CHF 200.- CHF pour frais de dossier .

### **Arrivée tardive, départ anticipé**

L'hôte est responsable du déroulement de son voyage. Il n'y a pas de remboursement lors d'une arrivée tardive en raison de dérangements dans le trafic privé ou les transports public, ainsi que pour des raisons personnelles. Le montant total est dû, lors d'un départ anticipé.

### **Responsabilité**

L'hôte est responsable pour sa couverture assurance personnelle (accident et maladie) ainsi que pour ses effets personnels et ses valeurs.

### **Garantie pour l'hébergement**

Les éventuels dommages, constatés lors de l'arrivée dans le logement, sont à annoncer immédiatement. Nous prions l'hôte d'annoncer avant son départ les dommages causés lors de son séjour

Adelboden, 28 août 2020